



N° de résolution  
ou annotation

*Procès-verbal*  
*de la Municipalité d'East Broughton*

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'EAST BROUGHTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'East Broughton tenue au lieu des séances, ce 16 janvier 2023 à 19 h 30 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Jean-Paul Grondin  
Siège #2 - Darell Paré  
Siège #3 - Julie Leblond  
Siège #5 - André Roy  
Siège #6 - Rénald Drouin

Est/sont absents à cette séance :

Siège #4 - Samantha Jalbert-Paré

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jean-Benoît Létourneau. Monsieur André Vaillancourt, directeur général et greffier-trésorier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le maire Jean Benoit létourneau fait la lecture de l'ordre du jour.

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**3.1 - Adoption de la séance ordinaire du 5 décembre 2022**

**3.2 - Adoption de la séance extraordinaire du 19 décembre 2022 (1er)**

**3.3 - Adoption de la séance extraordinaire du 19 décembre 2022 (2e)**

**3.4 - Adoption séance du conseil du 27 décembre 2022**

**4 - CORRESPONDANCE**

**5 - GESTION FINANCIÈRE**

**5.1 - Comptes à payer pour le mois de décembre 2022**

**5.2 - Formation en secourisme**

**6 - DOSSIERS EN COURS**

**7 - AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

**7.1 - Résolution afin de compléter inscription finale au clicsécur entreprises**

**7.2 - Nomination d'un pro-maire 2023**

**7.3 - Comité Protection de l'information**

**8 - RÉGLEMENTATION**

2023-  
01-8409



N° de résolution  
ou annotation

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

**8.1** - Adoption de règlement « 2022-236 » Programme de revitalisation favorisant la construction des bâtiments résidentiels, commerciaux et industriels

### **9 - LOISIRS ET CULTURE**

**9.1** - Transport adapté

**9.2** - Office d'habitation programme SARL

**9.3** - Rapport d'activités service des loisirs 2022

**9.4** - Rapport d'activités du projet SPOT

**9.5** - Résolution permis d'alcool

**9.6** - Gala Boxe

**9.7** - Embauche coordonnateur camp de jour 2023

### **10 - TRAVAUX PUBLICS**

**10.1** - Embauche d'un auxiliaire aux travaux publics

### **11 - URBANISME**

### **12 - INCENDIE**

**12.1** - Rapport d'activités - Service des incendies 2022

### **13 - VARIA**

**13.1** - Dénonciation couverture ambulancière

### **14 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **15 - PROCHAINE SÉANCE**

### **16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Jean Paul Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE

### **3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

#### **3.1 - Adoption de la séance ordinaire du 5 décembre 2022**

La lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2022 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Il est proposé par Darell Paré et résolu à majorité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2022.

ADOPTÉE

#### **3.2 - Adoption de la séance extraordinaire du 19 décembre 2022 (1er)**

La lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2022 (1er) est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

2023-  
01-8410

2023-  
01-8411



N° de résolution  
ou annotation

2023-  
01-8412

2023-  
01-8413

2023-  
01-8414

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

Il est proposé par Julie Leblond et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2022.

ADOPTÉE

### **3.3 - Adoption de la séance extraordinaire du 19 décembre 2022 (2e)**

La lecture du procès-verbal de la présentation des états financiers 2021 de la séance extraordinaire du 19 décembre 2022 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Il est proposé par Jean Paul Grondin et résolu à la majorité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2022.

ADOPTÉE

### **3.4 - Adoption séance du conseil du 27 décembre 2022**

La lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 décembre 2022 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Il est proposé par Darell Paré et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 décembre 2022 tel que rédigé.

ADOPTÉE

## **4 - CORRESPONDANCE**

1. Remerciements des Chevalier de Colomb pour la contribution de la Municipalité à leur anniversaire de fondation.

2. Demande de don pour la Fondation Maladie du cœur.

## **5 - GESTION FINANCIÈRE**

### **5.1 - Comptes à payer pour le mois de décembre 2022**

Attendu que des listes de comptes et de dépenses, datées du mois de décembre 2022 ont été préparées ;

Attendu que ces listes ont été transmises aux élus avant ladite assemblée ;

Attendu que des explications ont été données sur les divers comptes à payer ;

Il est proposé par Julie Leblond et résolu à l'unanimité d'approuver un montant de 224 315,70 \$ pour pourvoir aux comptes à payer du mois de décembre 2022 sous forme de paiements manuels, de paiements en ligne, de paiements directs ou sous tout autre forme que ce soit;

Qu'un montant de 131 449,93 \$ soit affecté aux prélèvements des salaires de décembre 2022.

ADOPTÉE



2023-  
01-8415

N° de résolution  
ou annotation

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

### **5.2 - Formation en secourisme**

Attendu que nous avons l'obligation d'avoir des personnes formées sur place ayant une formation en secourisme sur tous les quarts de travail.

Attendu que les formations de notre personnel sont échues.

Attendu que les formations sont échues pour Jean Gagnon, Guy Vachon, Stéphane Paré, Claudine Mathieu et Lucie Lafrance.

Attendu que, depuis, il y a eu des mouvements de personnel important.

Il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité de faire suivre la formation en secourisme à Caroline Poulin, Jean Gagnon, Luc Brunelle, Pascal Prémont, Yvan Croteau, Justin Lambert et aux auxiliaires de fin de semaine (4).

ADOPTÉE

### **6 - DOSSIERS EN COURS**

Présentement les dossiers en cours sont les suivants:

- Vente terrain monsieur Bernard notarié le 10 janvier
- Lac du 5 morcellement de notre terrain
- Vente des bureaux municipaux pour service au citoyen
- Déménagement des bureaux municipaux
- Achat de la caisse populaire Desjardins
- Gestion temporaire Vente Motel industriel
- Finaliser le budget 2023
- Terrain de la fabrique
- Maison non conforme, 10e Avenue Sud
- Bibliothèque municipale
- Éclairage au LED
- Entente SARL
- Entente écocentre avec Adstock, Saint-Pierre de Broughton, Sacré-Cœur-de-Jésus et Sainte-Clotilde

Dans les loisirs

- Festi-Neige
- Gala de boxe
- Embauche Maxime Olivier
- Permis de boisson

### **7 - AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

#### **7.1 - Résolution afin de compléter inscription finale au clicséquor entreprises**

Numéro NEQ de la Municipalité d'East Broughton: 8831845183

Il est proposé par le conseiller Jean-Paul Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers que Madame Marie-France Faucher, directrice générale adjointe soit autorisée :

2023-  
01-8416



N° de résolution  
ou annotation

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

- \* À inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- \* À gérer l'inscription de l'entreprise à clicséquor-Entreprises;
- \* À gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- \* À remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- \* À consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

En conséquence, le directeur général de la Municipalité d'East Broughton appose sa signature relativement à la résolution mentionnée ci-dessus.

ADOPTÉE

2023-  
01-8417

### **7.2 - Nomination d'un pro-maire 2023**

Attendu que lors de l'absence du maire et ou lorsque le maire n'est pas disponible, il est indispensable d'avoir un élu qui puisse agir au nom du conseil municipal.

Attendu que ce rôle revient au pro-maire nommé par le conseil municipal lors d'une séance du conseil.

Attendu que cette nomination est pour la période de 1er janvier 2023 au 30 juin 2023.

Il est proposé par Renald Drouin que le conseiller Jean-Paul Grondin du district no 1 soit nommé pro-maire pour la période du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023.

ADOPTÉE

2023-  
01-8418

### **7.3 - Comité Protection de l'information**

Résolution « Comité accès à l'information et la protection des renseignements personnels »

Considérant que la Municipalité d'East Broughton est un organisme public au sens de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) (ci-après appelée la « Loi sur l'accès »);



N° de résolution  
ou annotation

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

Considérant les modifications apportées à la Loi sur l'accès par la Loi modernisant les dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels (2021, c. 25);

CONSIDÉRANT que l'article 8.1 a été ajouté à la Loi sur l'accès, lequel est entré en vigueur le 22 septembre 2022, obligeant les organismes publics à mettre en place un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, lequel sera chargé de soutenir l'organisme dans l'exercice de ses responsabilités et dans l'exécution de ses obligations en vertu de la Loi sur l'accès;

CONSIDÉRANT qu'il est possible qu'un règlement du gouvernement vienne exempter tout ou partie des organismes publics de former ce comité ou modifier les obligations d'un organisme en fonction de critères qu'il définit;

CONSIDÉRANT qu'à ce jour, un tel règlement n'a pas été édicté, de telle sorte que la Municipalité d'East Broughton doit constituer un tel comité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Leblond et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE soit formé un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels conformément à l'article 8.1 de la Loi sur l'accès;

QUE ce comité soit composé des personnes qui occupent les fonctions suivantes au sein de la Municipalité d'East Broughton

- André Vaillancourt, directeur général / greffier trésorier;
- Claudine Mathieu, greffière-trésorière adjointe;

QUE ce comité sera chargé de soutenir la Municipalité d'East Broughton dans l'exercice de ses responsabilités et dans l'exécution de ses obligations en vertu de la Loi sur l'accès;

QUE si un règlement est édicté par le gouvernement, ayant pour effet d'exclure la Municipalité d'East Broughton de l'obligation de former un tel comité, la présente résolution cessera d'avoir effet à compter de l'entrée en vigueur de ce règlement.

ADOPTÉE

### **8 - RÉGLEMENTATION**

2023-  
01-8419

#### **8.1 - Adoption de règlement « 2022-236 » Programme de revitalisation favorisant la construction des bâtiments résidentiels, commerciaux et industriels**

Avis de motion au règlement # Règlement 2022-236 » a été déposé le 5 décembre 2022.

Comme les élus municipaux confirment qu'ils ont lu ledit règlement au préalable et qu'ils l'acceptent tel que rédigé le règlement n'a pas été lu lors de la séance du conseil du 16 janvier 2023

En conséquence, il est proposé par Renald Drouin et résolu à l'unanimité que le règlement # 00-2022-236 soit et est adopté.



N° de résolution  
ou annotation

2023-  
01-8420

2023-  
01-8421

*Procès-verbal  
de la Municipalité d'East Broughton*

ADOPTÉE

**9 - LOISIRS ET CULTURE**

**9.1 - Transport adapté**

Attendu que le transport adapté est une nécessité pour venir en aide à notre population la plus vulnérable.

Attendu que les municipalités de la MRC des Appalaches, excluant Thetford Mines, font front commun pour offrir ce service aux citoyens de la MRC.

Attendu que la quote part de la Municipalité d'East Broughton est des 4 516\$ pour le maintien de ce service.

Il est proposé par Darell Paré et résolu à l'unanimité de soutenir financièrement le projet du transport adapté dans la MRC.

ADOPTÉE

**9.2 - Office d'habitation programme SARL**

Considérant que le coût de projet estimé par l'OHA pour la mise en place d'un SARL serait de 115 333 \$ pour l'année 2023;

Considérant que le Programme de supplément au loyer d'urgence et de subvention aux municipalités, volet 3 - Subvention aux offices d'habitation, rembourse 90 % des dépenses admissibles pour un SARL permanent aux offices d'habitation;

Considérant que le Programme de supplément au loyer d'urgence et de subvention aux municipalités, volet 3 - Subvention aux offices d'habitation, s'échelonne jusqu'au 31 mars 2023, date de fin du programme pour l'année 2022-2023 et conditionnelle à un renouvellement l'an prochain sur approbation ministérielle

Considérant que l'OHA estime le coût pour la mise en place d'un SARL permanent sur le territoire de la MRC des Appalaches du 1er janvier 2023 au 31 mars 2023 à 28 834 \$, pour un cout de mise en place pour l'année de 115 336\$ ;

Considérant que la Société de l'Habitation du Québec (SHQ) doit accepter le projet et le montage budgétaire présentés;

Considérant que toutes les municipalités de la MRC désirant voir un SARL couvrir leur territoire doivent s'associer à un office d'habitation et rembourser 10 % des dépenses autorisées, soit 2 883,40\$ pour les 3 premiers mois de l'année, pour un cout annuel total de 11 533 \$;

Considérant qu'il a été proposé de répartir la part municipale au prorata de la population, ce qui représenterait environ 0,27 \$ par habitant;

En conséquence, il est proposé par Julie Leblond et appuyé à l'unanimité.

Que la Municipalité d'East Broughton confirme sa volonté de participation au SARL permanent, tel que présenté par l'OHA;



N° de résolution  
ou annotation

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

Que la Municipalité d'East Broughton confirme également sa participation financière pour l'année 2023 à raison de 0,27 \$ par habitant, soit un total de 152,55\$ pour la partie de janvier à mars 2023 advenant l'acceptation du projet par la SHQ,

Attendu que ce programme viendra en aide aux personnes à la recherche de logement

Attendu que le montant de la municipalité d'East Broughton est de 610.20\$ pour l'année 2023

Il est proposé par Julie Leblond et résolu à l'unanimité de participer au programme SARL de l'office d'habitation des Appalaches

ADOPTÉE

### **9.3 - Rapport d'activités service des loisirs 2022**

Récapitulatif des loisirs 2022

1. Évènement
2. Festi-Neige (16 au 27 février)
3. 2 soirées feux de camp / musiques et glissage
4. Soirée spectacle d'humour virtuel
5. Concours de participation
6. Semaine de relâche (7 au 11 mars)
7. Lundi : Accès gratuit aux Centre de ski de fond et de raquette La Balade
8. Mardi : Après-midi plein-air (Yukigassen, feux extérieurs, chocolat chaud, ect)
9. Mercredi : Patinage libre avec musique et éclairage
10. Jeudi : Sortie à Valcartier (annulé/ peu d'inscriptions)
11. Vendredi : Projection d'un film avec collation
12. Festival Pré-Novice (26-27 mars)
13. 29 équipes inscrites au Festival cette année.
14. Gala de Boxe (7 mai)
15. Gala de boxe au Centre des loisirs Desjardins
16. Fête de la Saint-Jean (23 juin)
17. Organiser par le comité de Démols : Méchoui / Feux/ Chansonnier
18. Mardi de la culture (5 juillet, 19 juillet, 2 août et 16 août)
19. Mathieu Roy / Steeven et Stevens / Franko / Sam jacques en duo
20. Le show de bleue et les grandes démolitions (5-6 août)
21. Spectacle de boucanes et course de démolition de lendemain
22. Cinéma en plein air (25 août)
23. Le journal de Buzzlight year
24. Activité d'Halloween (28-29 octobre)
25. Party 12-17 ans animé par la maison des jeunes
26. Patin libre déguisé
27. Activité de présentation d'animaux de Éduca-Zoo
28. Tournoi RVD (11-12-13 novembre)
29. La classique du tournoi RDV
30. Activité de Noël (17 décembre)
31. Patinage libre, cadeaux pour les enfants, présence du Père-Noël, musique, décors
32. Spectacle de magie avec Jimmy Lessard
33. Services aux citoyens
34. Camp de jour (82 inscriptions)



N° de résolution  
ou annotation

*Procès-verbal  
de la Municipalité d'East Broughton*

35. Calendrier (conception du calendrier 2023)
36. Activité sportive
37. Cours de danse
38. Cours de yoga
39. Hockey mineur
40. Liges récréatives adultes
41. Junior A
42. Ligue de roundnet
43. Ligue de Baseball Beauce-Centre
44. Ligue de Ball donnée
45. Ligue de soccer Beauce-Centre
46. Nouveauté / Acquisitions
47. Demi-bandes pour le Magh
48. Installation de filets protecteurs au terrain de baseball

Organiser par : Municipalité

Autre avec aide de la municipalité

Hivernal :

Estival :

**9.4 - Rapport d'activités du projet SPOT**

Suivi et résumé fait par M. Darell Paré.

**9.5 - Résolution permis d'alcool**

Attendu que Mme Ann-Rose Roy, directrice des loisirs de la Municipalité d'East Broughton est mandatée pour organiser des activités.

Attendu que lors de cette activité du Festi-Neige, il y aura vente d'alcool au parc Oasis 681,10e Avenue Sud, East Broughton.

Il est proposé par Darell Paré et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Ann Rose Roy d'agir à titre de représentante officielle pour faire la demande de permis de vente d'alcool pour le Festi-Neige qui aura lieu le 11 février au parc Oasis.

ADOPTÉE

**9.6 - Gala Boxe**

Attendu que nous avons reçu une demande de location de l'aréna afin d'y tenir un gala de boxe le 29 avril de M. Richard Grenier ainsi que de l'autoriser à faire une demande de permis d'alcool lors de cette occasion qui aura lieu au 300 rue Pelletier East Broughton.

Il est proposé par Darell Paré et résolu à l'unanimité d'autoriser la location de l'aréna pour un gala de boxe et d'autoriser M. Richard Grenier à faire la demande de permis de vente d'alcool pour le 29 avril. De plus, un montant de 1 500\$ lui sera demandé pour la location de l'aréna.

ADOPTÉE

2023-  
01-8422

2023-  
01-8423



N° de résolution  
ou annotation **2023-**  
**01-8424**

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

### **9.7 - Embauche coordonnateur camp de jour 2023**

Attendu que pour la tenue du camp de jours 2023, nous avons besoin d'un coordonnateur.

Attendu que M. Olivier Roy a été rencontré et sélectionné pour combler ce poste pour la saison 2023.

Il est proposé par Darell Paré et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de M. Olivier Roy à titre de coordonnateur des camps de pour l'été 2023.

ADOPTÉE

### **10 - TRAVAUX PUBLICS**

**2023-**  
**01-8425**

#### **10.1 - Embauche d'un auxiliaire aux travaux publics**

Attendu qu'avec le départ à la retraite de Guy Vachon au 31 décembre 2022.

Attendu que ce départ laisse un poste d'opérateur vacant.

Attendu que selon la convention collective, Luc Trépanier aura un poste à 40h/semaine à partir du 1er janvier 2023 suite à ce départ.

Attendu que l'offre d'emploi a été publiée et que les entrevues pour combler le poste d'auxiliaire aux travaux public ont eu lieu le 22 décembre.

Attendu que suite à cette démarche, nous recommandons l'embauche de Benoit Gravel à titre d'auxiliaire à compter du 1er janvier 2023.

Il est proposé par Julie Leblond et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de Benoit Gravel pour combler le poste d'auxiliaire aux travaux publics a compter du 1er janvier 2023.

ADOPTÉE

### **11 - URBANISME**

### **12 - INCENDIE**

#### **12.1 - Rapport d'activités - Service des incendies 2022**

Rapport des activités du service des incendies pour le mois de décembre 2023.

### **13 - VARIA**

#### **13.1 - Dénonciation couverture ambulancière**

9 janvier 2023

Effectif depuis septembre 2022, la municipalité d'East Broughton n'a plus d'ambulance sur place pour assurer une couverture de nuit, soit de 19h à 7h.



N° de résolution  
ou annotation

## *Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton*

### **13.1 - Dénonciation couverture ambulancière**

9 janvier 2023

Effectif depuis septembre 2022, la municipalité d'East Broughton n'a plus d'ambulance sur place pour assurer une couverture de nuit, soit de 19h à 7h. Cette décision a été prise par CAMBI et le CISSS-CA sans l'accord La municipalité et même sans nous consultée à ce propos, nous avons seulement été visée de la fin de la couverture de nuit.

Des solutions pour minimiser les risques ont été étudiées, entre autres d'avoir des équipes de citoyens formés en secourisme pour donner les premiers soins en attendant l'arrivée d'une ambulance, ou bien d'ajouter cette tâche aux pompiers volontaires. La municipalité travail pour recruter un nombre de gens suffisant pour offrir ce service de nuit.

Récemment, les élus ont pris connaissance qu'un citoyen a eu besoin d'une ambulance pour une urgence de priorité 1 (risque immédiat de mortalité) et que l'ambulance a dû faire la route depuis Thetford Mines, soit 24km plus loin.

Devant cette situation inacceptable, les élus de la municipalité d'East Broughton dénoncent unanimement le risque réel qui est imposé à la santé et à la sécurité des citoyens. Les élus réclament qu'une solution soit trouvée avec CAMBI service ambulancier et le CISSS-CA. Les élus demandent qu'une couverture de nuit puisse être assurée par des professionnels de la santé présents sur place, et ce en tout temps. Les citoyens n'ont pas à payer, potentiellement de leurs vies, pour des questions logistiques ou économiques. Il n'incombe pas non plus aux citoyens de porter la responsabilité de donner des premiers soins d'urgence.

Les élus croient qu'il est possible de trouver une solution pour répondre à ce besoin essentiel. Mais qu'il faut d'abord avoir la possibilité d'en discuter avec les acteurs impliqués.

Le conseil municipal East Broughton

### **14 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question de l'assistance.

### **15 - PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine assemblée régulière du conseil municipal aura lieu le 6 février 2023.

Il est important de prendre note qu'une séance extraordinaire sera tenue le 30 janvier 2023 pour l'adoption du budget 2023.

### **16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée. Il est 20 h 55.

ADOPTÉE

2023-  
01-8426



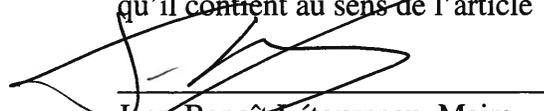
N° de résolution  
ou annotation

*Procès-verbal  
de la Municipalité d'East Broughton*

  
Jean-Benoît Létourneau,  
Maire

  
André Vaillancourt,  
Directeur général et greffier-trésorier

Je, soussigné, Jean-Benoît Létourneau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

  
Jean-Benoît Létourneau, Maire

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussigné, André Vaillancourt, directeur général et greffier-trésorier, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de d'East Broughton.